

Livret d'accueil



-  13 rue du Temple
14470 Courseulles/Mer
-  bioseulles@gmail.com
-  www.bioseulles.fr
-  @Bio Seulles
-  **Ouvertures**
Jeudi 17h30-19h30
Samedi 10h-12h30

Bonjour et bienvenue à Bio Seulles !

Tout d'abord, nous vous remercions d'avoir rejoint le rang des radis de l'association Bio Seulles et sommes ravis de vous accueillir.

Ce petit livret a pour but de d'expliquer qui nous sommes, comment nous fonctionnons et comment s'investir dans les meilleures conditions.



Bio Seulles c'est quoi ?

Bio Seulles est une association loi 1901 qui a pour objet de proposer des produits biologiques et locaux autant que possible avec le minimum d'intermédiaires .

Comment ça marche ?

Elle est administrée par un groupe de 8 co-présidents. Ils sont épaulés dans leurs tâches par les adhérents qui participent selon leur disponibilité à l'aide d'un planning partagé.

“Les radis ne poussent pas tout seuls”

Adhérer à Bio Seulles implique le respect des principes énoncés dans le document « REGLES COMMUNES AUX ADHERENTS »....affiché sur le panneau blanc face au bureau.

Chaque adhérent s'engage à donner un peu de son temps l'association pour participer à son fonctionnement.

Quel est son fonctionnement ?

4 commissions assurent le fonctionnement de l'association :

Communication	Local	Approvisionnement	Finance
<ul style="list-style-type: none">-Gérer le site internet-Proposer des activités tous les 2 mois-Envoyer les mails aux adhérents-Communiquer les informations aux adhérents et aux futurs adhérents	<ul style="list-style-type: none">-Gérer la bonne tenue du local-Vérifier l'hygiène-Gérer la communication avec la mairie-Gérer le planning des permanences et des tâches hebdomadaires	<ul style="list-style-type: none">-Choisir les fournisseurs en fonction de leur localisation et du prix-Passer les commandes toutes les semaines ou tous les 15 jours selon les produits et les besoins	<ul style="list-style-type: none">-Gérer les finances-Payer les factures-Gérer les assurances-Communiquer avec la banque et l'expert comptable-Faire les comptes à la fin de l'année

Les procédures et les notes

- Règles communes aux adhérents : sur le panneau blanc face au bureau
- Note pour aider les bénévoles : sur le panneau blanc, face au bureau
- Procédure *Permanences* et procédure *Caisse* : sur le bureau
- Procédure *Commande* et Procédure *Réception* : dans le placard "LIVRAISONS"
- Note pour les Produits frais : sur le côté du frigidaire "Produits laitiers "
- Procédure *Ménage* : sur la porte du frigo
- Procédure *Sortie du local* : sur la porte de sortie
- Plan de Maîtrise sanitaire : placard "LIVRAISONS"

L'adhésion et l'avance sur panier

Lors de son adhésion, le nouvel adhérent règle sa participation pour l'année en cours au prix de 10€. Cette adhésion sera à nouveau réglée l'année suivante entre les mois de janvier et mars.

L'avance sur panier quant à elle est versée uniquement la première année. Elle est reversée à l'adhérent lorsque celui-ci quitte l'association.

Convivialité et partage

L'association Bio Seulles a été pensée et créée pour être un lieu convivial et agréable où chacun partage son temps selon ses possibilités.

Plusieurs temps de convivialité ponctuent l'année. Chaque 1er samedi du mois nous proposons un temps de partage selon l'organisation suivante :

- Le 1er samedi du mois à 10h30 : réunion de fonctionnement à laquelle chacun est invité à participer (café, thé et petits gâteaux)
- Le 1er samedi du mois suivant, dans l'après-midi : un atelier est proposé et réalisé par un adhérent qui veut partager sa pratique (cuisine, bricolage, "fait maison"...)

Et ainsi de suite !

Nous organisons des pique-nique partagés, participons aux événements organisés dans la commune (Jardifoliz, Festival, Forum des associations...), proposons des sorties chez nos fournisseurs locaux...

Retrouvez les infos de Bio Seulles sur Internet : Par mail, sur Facebook @Bio Seulles et sur notre site www.bioseulles.fr !